

L'essentiel du droit du travail pour les managers

Description

Dans ses actes quotidiens, le manager engage l'entreprise en matière juridique.

Cette formation, réunissant contenus théoriques et exemples concrets, vous propose d'appréhender l'essentiel du droit du travail, afin de mieux comprendre ses enjeux.

Elle vous permettra de sécuriser vos pratiques, afin de gérer au mieux vos équipes, sans rigidité excessive ni prise de risque inutile.

Objectifs

Aider les stagiaires à :

- Acquérir les bons réflexes en droit du travail pour sécuriser ses pratiques managériales au quotidien.
- Connaître ses droits et devoirs vis-à-vis des élus.

Public concerné

Tout manager.

Le plus de la formation

Apports théoriques, exercices pratiques et opérationnels. L'intervenante, ancienne DRH puis Directrice des relations sociale pendant plus de 20 ans dans un grand groupe de télécommunications accompagne depuis de nombreuses années les dirigeants et membres des services ressources humaines dans les relations individuelles et collectives de travail.

Durée

2 jours soit 14h de formation

Lieux

Présentiel : Occitanie

Les dates d'entrées en formation sont ouvertes tout au long de l'année

Délais d'accès : 2 semaines

Groupe

De 1 à 12 personnes

Modalités d'accès

Entretien préalable
Visio/présentiel

Tarif & Financement

Inter : à partir de 350 €
Prix par stagiaire pour 1 jour

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction à chaud
Taux de satisfaction à froid

Contact

Jean-Luc LAMBERT

Président Associé Rhéflex
Réfèrent handicap

jl.lambert.rhexflex@gmail.com
06 27 64 08 50
04 67 07 07 59

RHéflex

113 rue Raymond Recouly
34070 Montpellier

N° déclarant d'activité :
91340720434

SIRET : 450289996000140

Date de mise-à-jour :
20 / 12 / 2022

Programme

Se repérer dans les règles applicables en droit du travail

- Les sources institutionnelles (constitution, droit international et européen, lois, ordonnances, jurisprudence).
- Les sources professionnelles (convention collective, accords collectifs d'entreprise, usages, règlement intérieur, contrat de travail).
- La nouvelle hiérarchie des normes depuis les ordonnances MACRON de 2017.

Le recours aux CDD, à l'intérim et à la sous-traitance

- CDD et intérim : cas de recours – Règles applicables
- Sous-traitance : risques de requalification du contrat de sous-traitance en CDI.
- Le travail dissimulé
-

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

- Choisir les clauses du contrat de travail (période d'essai, mobilité, clause de non-concurrence, clause de dédit-formation...).
- La modification du contrat de travail (clauses substantielles et non substantielles du contrat de travail).
- Gérer le temps de travail des salariés (durées maxi, repos, pause, ...).
- Gérer les absences : CP, maladie, ...
- Responsabilités de l'employeur en santé et sécurité.
- Pouvoir et sanctions disciplinaires.
- Les différentes formes de ruptures du contrat de travail.
-

Comprendre le cadre légal de la représentation du personnel

- Rôle des différentes instances.
- Droits et devoirs des partenaires sociaux (CSE - DS).
- Jouer son rôle de manager dans les relations sociales.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre théorie et expérimentation des outils.
Echanges et interactions à partir des besoins des participants.
Ateliers opérationnels

Évaluation des acquis

QCM, tour de table, observations

Satisfaction

- Questionnaire individuel à chaud
- Enquête de satisfaction à 6 mois

Informations

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Bureaux rez-de-chaussée - Fiche de compensation PSH à l'entrée de la formation
Réfèrent handicap : Jean Luc Lambert (voir coordonnées de contact)

Prérequis

Pas de prérequis

QCM, tour de table, observations